



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - Bac Pro OBM - E3 - Fabrication d'un ouvrage - Session 2020

Proposition de Correction

Baccalauréat professionnel OUVRAGES DU BÂTIMENT : MÉTALLERIE

Sous-épreuve E33 - Mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier

Session : 2020

Durée : 5 heures

Coefficient : 3

Correction exercice par exercice

PARTIE 1 - Préparation sur site

Objectif : Contrôler la conformité du support destinés à recevoir l'ouvrage (balconnet).

1. **1 - Identifier le support devant recevoir l'ouvrage :**

Le support est défini comme étant des blocs pleins ou creux de béton de granulats courants.

2. **2 - Vérifier l'état du support devant recevoir l'ouvrage (cocher la conformité) :**

Les critères de conformité à vérifier sont :

- **Verticalité de la paroi :** ± 10 mm sur la hauteur
- **Planéité de la paroi :** 0,5 cm sur 1 m

Pour valider la conformité, les étudiants doivent cocher une des deux options "Conforme" ou "Non conforme". En cas de non-conformité, il est crucial de spécifier les défauts observés.

3. **3 - Valider le support :**

Les candidats doivent entourer la réponse **oui** ou **non**. Si les vérifications des dimensions et des états sont validées, la réponse correcte est "oui" car cela signifie que le support est conforme pour recevoir l'ouvrage.

PARTIE 2 - Mise en œuvre

Objectif : Réaliser la pose complète du balconnet (plancher + garde-corps).

1. **1 - Organiser et mettre en sécurité la zone d'intervention :**

Il est essentiel de mettre en place des mesures de sécurité telles que :

- Délimitation de la zone à l'aide de barrières ou de cônes de signalisation.
- Utilisation de protections individuelles (casques, gants, lunettes de sécurité).
- Vérification de l'absence de tout risque (câbles, débris sur le sol).

2. **2 - Planter l'ouvrage :**

Pour l'implantation du balconnet, il faut respecter les cotes indiquées :

- Implantation horizontale : 500 mm ± 5 mm
- Implantation verticale : 875 mm ± 5 mm

Il est impératif de vérifier ces cotes avec un niveau à bulle et un mètre pour garantir la précision de l'implantation.

3. **3 - Fixer et régler l'ouvrage :**

Les tolérances à respecter pour la fixation sont :

- Horizontalité : 3 mm maximum sur toute la longueur du plancher.
- Horizontalité : 3 mm maximum sur toute la largeur du plancher.

Les étudiants doivent donc utiliser un niveau pour s'assurer que ces conditions sont remplies après fixation.

4. **4 - Monter le garde-corps sur le plancher :**

Le montage doit se faire conformément au dossier technique, en vérifiant encore une fois les réglages afin d'assurer que les dimensions répondent aux exigences de sécurité.

5. **5 - Remettre en état la zone d'intervention :**

Il est important de nettoyer la zone en enlevant tous les déchets, outils et matériaux inutilisés, afin de laisser un site propre et sécurisé.

Méthodologie et conseils

- **Gestion du temps :** Divisez équitablement votre temps entre les différentes phases de l'examen, ne passez pas trop de temps sur une seule tâche.
- **Types de raisonnements :** Soyez méthodique lors des vérifications de conformités. Utilisez des check-lists si nécessaire.
- **Pièges fréquents :** Ne pas négliger la sécurité ; toujours vérifier les cotes avant de commencer le travail.
- **Rappels de méthodes :** Utilisez le niveau à bulle et le mètre pour contrôler les implantations et les fixations afin d'éviter toute erreur.
- **Présentation des résultats :** Précisez chaque étape réalisée lors de la pose, en notant les vérifications effectuées.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.